

Temps ordinaire - 21e Semaine: Mardi

Texte de l'Évangile (*Mt 23,23-26*): «Malheureux êtes-vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous payez la dîme sur la menthe, le fenouil et le cumin, mais vous avez négligé ce qu'il y a de plus grave dans la Loi: la justice, la miséricorde et la fidélité. Voilà ce qu'il fallait pratiquer sans négliger le reste (...).».

La "logique du don" (Doctrine sociale de l'Église)

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(*Città del Vaticano, Saint-Sige*)

Aujourd'hui, la crise nous oblige à réviser notre chemin, parce que le développement subit des déviations dramatiques. L'homme ne peut pas faire abstraction de sa nature "transcendante": il n'est pas auteur de soi même; il doit vivre ouvert à Dieu et aux autres. Il est créé pour "se donner", pour aimer. Mais fréquemment nous priorisons avant tout la productivité et le profit. Christ nous dit: la foi fait la miséricorde possible et celle-ci perfectionne la justice.

La "ville de l'homme" n'est pas seulement promue avec relations de droits et de devoirs, mais avec relations de gratuité, de miséricorde et de communion. Le binôme exclusif "un marché-État" corrode la sociabilité, alors que les formes d'économie solidaire créent une sociabilité. Le marché de la gratuité n'existe pas et les attitudes gratuites ne peuvent pas être prescrites par loi. Cependant le marché et la politique ont une nécessité de personnes ouvertes au "don réciproque": c'est fruit seul de la charité.

—Seigneur, sans la gratuité, typique de ton Amour, ne peut pas y avoir une justice. Ouvre-nous le cœur.